

Action Solidarité Grand Plateau

◆ **Rapport des activités 01-02 / Perspectives 02-04**

Assemblée générale du 24 octobre 2002

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU GRAND PLATEAU CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

01-02 Résultats escomptés

Doter le milieu d'un plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, plan dans lequel les participants s'engageront.

Réalisation et tenue des états généraux

ASGP a tenu les États généraux du Grand Plateau, le samedi 1^{er} décembre 2001. Deux cents personnes ont participé à la journée.

Voir le document :

États Généraux : Bilan de l'intervention d'Action Solidarité Grand Plateau
Déposé à l'assemblée régulière d'ASGP en avril 02.

Analyse préliminaire des résultats des États généraux

Le comité des États généraux a identifié des recommandations ayant fait consensus et a déterminé des priorités. Ensuite, il a proposé un plan préliminaire d'action pour chacune des thématiques - HABITATION, EMPLOI ET QUALITÉ DE VIE - aux membres d'ASGP et aux tables sectorielles du Grand Plateau. Le plan d'action suggérait, pour chacune des recommandations retenues, un porteur du dossier.

Mise en œuvre des recommandations des États généraux

ASGP coordonne la mise en œuvre des États généraux et le suivi des recommandations avec les partenaires et les citoyens.

Une partie des recommandations relève directement d'ASGP, par exemple, la responsabilité de mener la concertation locale en sécurité alimentaire. Dans certains champs d'intervention, comme le développement de places en garderies, les membres d'ASGP appuient ou soutiennent le porteur de la recommandation, dans ce cas-ci, les tables enfance/famille. Pour d'autres, comme l'aménagement du territoire, les recommandations sont portées en partenariat avec la CDEC.

En assemblée régulière, les membres d'ASGP se sont appropriés les plans préliminaires et ont adopté des mesures significatives pour les mettre en pratique.

HABITATION

Le développement de logements sociaux ou abordables est une des priorités retenues aux États généraux. Lors de la plénière, les participants avaient demandé de compléter la recommandation en indiquant un nombre d'unités à atteindre pour le Grand Plateau.

À l'assemblée régulière de février 02, les membres d'ASGP ont fixé un objectif de 500 logements sociaux à réaliser, d'ici 3 ans, sous forme de coopératives, d'OSBL et de logements abordables. Ils ont aussi adopté la mise sur pied d'une table politique réunissant tous les élus locaux afin qu'ils s'impliquent dans la réalisation des unités.

QUALITÉ DE VIE

À l'assemblée régulière de juin 02, ASGP a créé un comité de sécurité alimentaire au sein de son organisation, tel que recommandé à la plénière des États généraux.

Le partenariat avec la CDEC : EMPLOI ET AMÉNAGEMENT

En janvier 02, l'exécutif d'ASGP a invité la CDEC à s'engager dans un processus de réflexion à propos des rôles et mandats de chacune de nos instances en matière de développement social et économique du territoire. L'objectif est de solidifier le partenariat et de coordonner les interventions sur des dossiers discutés lors des États généraux, notamment

- Aménagement des terrains longeant la voie ferrée du Canadien Pacifique
- Intervention dans les zones de pauvreté du Grand Plateau
- Planification stratégique comprenant le Plan local d'action pour l'économie et l'emploi (PLACÉE)

La collaboration entre ASGP et les tables sectorielles du Grand Plateau

ASGP a réuni les représentants des tables autour du plan préliminaire d'action QUALITÉ DE VIE. Chaque recommandation a été approfondie et des perspectives de travail ont été dégagées.

Les outils d'information et de communication

Au mois d'octobre 2001, le comité interquartiers d'ASGP a complété deux activités majeures de sensibilisation et d'information, liées tout autant à leur mandat de rapprochement interculturel et intercommunautaire qu'à la préparation des États généraux.

La publication –Spécial Saint-Louis/Mile-End

Le comité interquartiers a produit un bulletin d'information sur les groupes communautaires, les comités de citoyens et les artistes des quartiers Saint-Louis et Mile-

End. Contrairement au Petit Plateau, il n'existe aucun journal local couvrant l'action communautaire dans ces quartiers. La publication a mobilisé des acteurs locaux autour d'un projet commun et a fait valoir le dynamisme particulier de ce secteur en matière de développement social et communautaire.

Le bulletin a été publié à 500 exemplaires. Une centaine de personnes, en provenance des principaux réseaux, a assisté au lancement de la publication. À cette occasion, ASGP a introduit les grands enjeux des États généraux et expliqué le processus de consultation et les modalités d'inscription à la journée du 1^{er} décembre.

La visite des quartiers du Grand Plateau

En collaboration avec L'Autr'Montréal, le comité interquartiers a élaboré un visite guidée des quartiers sur l'histoire des luttes sociales du Grand Plateau. Le circuit a été conçu de façon à illustrer les enjeux sociaux, d'hier à aujourd'hui, et se basait sur le portrait de la pauvreté ainsi que sur les cahiers thématiques des États généraux. Vu la forte demande, deux tournées ont été organisées. Environ quatre-vingts personnes ont ainsi pu profiter de cette tournée.

Le site WEB d'ASGP

Le site WEB a été lancé simultanément avec le Spécial Saint-Louis/Mile-End. Il a été projeté sur un écran afin d'en familiariser l'utilisation auprès des personnes présentes. À partir du site, les résidants pouvaient s'inscrire aux États généraux et répondre aux questionnaires des cahiers thématiques. Ils retournaient ensuite le tout par courrier électronique. Cependant, quelques personnes seulement en ont fait usage. La dernière mise à jour du site a été effectuée le 12 décembre dernier.

Une ligne téléphonique pour les États généraux

Les résidants avaient aussi la possibilité de s'inscrire et de répondre au sondage à partir d'une ligne téléphonique, spécialement dédiée à l'événement.

Le site WEB et la ligne téléphonique étaient gérés par le Centre d'intervention en revitalisation urbaine des quartiers (CIRQ).

PERSPECTIVES 02-04

☐ Poursuivre la collaboration et le partenariat avec les instances suivantes

La CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
La table politique sur le logement social ou abordable
Les tables sectorielles du Grand Plateau

❑ Produire et diffuser un bulletin d'information

Contenu : les résultats des États généraux et l'évolution des dossiers.
Ce bulletin vise à rejoindre plus particulièrement les citoyens.

❑ Mettre à jour l'état de situation de la pauvreté avec les données statistiques 2001

En collaboration avec la CDEC, les deux CLSC du territoire et Alerte Centre-Sud.

❑ Traiter et analyser les nouveaux objectifs et les nouvelles recommandations déposées la journée même des États généraux.

❑ Organiser des visites des quartiers pour les citoyens et les intervenants du Grand Plateau.

❑ Maintenir opérationnel le site WEB et le mettre à jour régulièrement.

HABITATION

Résultats escomptés 01-02

Explorer des pistes de solution pouvant être mis en oeuvre rapidement pour accroître le nombre de logements sociaux ainsi que protéger et accroître le stock de logements abordables dans les quartiers St-Louis, Mile-End et Plateau Mont-Royal.

Table des élus politiques sur le logement abordable et le logement social

Le groupe de travail <Habitation> d'ASGP a invité les élus locaux –municipal, provincial, fédéral et scolaire, à joindre une table politique sur le logement social et abordable. L'objectif de développer 500 logements sociaux ou abordables a été accepté et ils se sont engagés, chacun selon leur champs de compétences, à trouver des moyens pour le réaliser.

Dans une première étape, il a été décidé de constituer un inventaire des propriétés gouvernementales, municipales et scolaires (édifices et terrains) situées sur le territoire et de vérifier les possibilités d'acquisitions pour la création d'unités de logement social. Des listes ont été déposées, toutefois aucune information sur leur potentiel n'a été fournie. Les conseillers municipaux examineront les pouvoirs et règlements de la Ville qui faciliteraient la construction de logement social ou abordable.

Pour compléter l'inventaire, ASGP s'est informé auprès des Caisses populaires locales et de l'Archevêché sur les projections de fermeture des bâtiments et sur les politiques de vente.

Sommet de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, 18 avril 2002

Lors de la plénière, des délégués d'ASGP ont soumis des recommandations en matière d'habitation qui, par la suite, ont été annexées au compte-rendu final du sommet local.

Groupe de travail sur le logement abordable

Les membres du Groupe de travail ont participé aux États généraux. Ce comité, mis sur pied par Madame Louise Harel, ancienne Ministre des Affaires municipales et de la Métropole, a déposé un rapport d'étape en mai 01. Ce comité a été très peu actif cette année néanmoins il devrait compléter ses travaux jusqu'au rapport final.

PERSPECTIVES 02-04

- Animer la table politique sur le logements social ou abordable et poursuivre les travaux**
 - Finir l'inventaire et évaluer les potentiels de développement pour le logement social
 - Examiner les règlements et les pouvoirs Ville de Montréal
 - Sonder l'intérêt des promoteurs à inclure un pourcentage de logement social ou abordable dans les nouvelles constructions

- Relancer le Conseil d'arrondissement spécifiquement sur les recommandations annexées en matière d'habitation**
-
- Réactiver, avec le responsable à la Société d'habitation du Québec, le Groupe sur le logement abordable**

- Informé et mobiliser population sur la revendication des 500 logements.**

EMPLOI

Résultats escomptés 01-02

Analyser le profil et les conditions de revenu et d'emploi de la population des quartiers Saint Louis, Mile-End et Plateau Mont-Royal afin de documenter la pauvreté dans le Grand Plateau.

Faire valoir des stratégies d'intervention en emploi et en insertion sociale, plus particulièrement pour les personnes éloignées du marché du travail.

Le soutien aux personnes les plus éloignées du marché du travail

Les recommandations des États généraux reprenaient un ensemble d'objectifs portés par les groupes communautaires en matière de protection sociale ainsi que des mesures favorisant l'accompagnement des personnes tout au long de leur parcours d'insertion.

En collaboration avec le Groupe Ressources Mont-Royal, explorer des moyens pour consolider un réseau pour la défense des droits sociaux et économiques des personnes sans emploi.

Sensibiliser l'ensemble des partenaires en emploi sur les obstacles vécus par les personnes les plus éloignées du marché du travail (caractère multidimensionnel de la pauvreté) et favoriser des actions globales sur le territoire.

Le soutien aux artistes

Le Grand Plateau abrite une forte concentration d'artistes. C'est un milieu dynamique et plusieurs projets de lieux de production et de diffusion sont en émergence dans le Grand Plateau. La nécessité d'une meilleure communication entre les divers promoteurs des projets a été soulevée aux États généraux par souci d'éviter des dédoublements et d'assurer une certaine cohésion dans le développement local.

Les liens avec le Centre local d'emploi et le module Sécurité du revenu

La direction et des agents du Centre local d'Emploi ont participé aux États généraux. Des membres d'ASGP ont rencontré la directrice de la Sécurité du revenu pour connaître les

orientations en développement social local de son administration. La possibilité de concevoir un projet d'insertion sociale innovateur, à partir des besoins spécifiques des personnes sur la sécurité du revenu, a été évoquée.

PERSPECTIVES 02-04

- Finaliser le plan d'action EMPLOI**
- Développer la réflexion sur les arrimages des recommandations avec les plans d'action des partenaires en emploi. Exemple : PLACÉE, le plan d'action du Centre local d'emploi, la planification stratégique de la CDEC.**
- Recruter des groupes communautaires pour s'impliquer au Comité Emploi d'ASGP**
- Organiser des sessions de travail avec les groupes communautaires pour faire le bilan du PLACÉE 99-02 et préparer la révision du PLACÉE 2003**

- ❑ **Avec le Groupe Ressource, consulter les groupes communautaires et les groupes en employabilité sur les moyens à entreprendre pour consolider la défense des droits des personnes sans emploi.**

AMÉNAGEMENT

Projet d'étude de développement de la Zone nord-est du GP¹ comprenant

- **Terrains situés le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique, entre Iberville et Hutchison**
- **Zone manufacturière dans le nord du Mile-End**
- **Zone industrielle au nord-est du Petit Plateau**

Résultats escomptés 01-02

Réaliser un projet global d'aménagement pour les quartiers Mile-End et Plateau Mont-Royal qui créerait un lien interquartiers et aurait un impact tant sur la construction de logements dont du logement social, la création d'emploi et la création de parcs.

Analyse du potentiel de développement de la zone Nord-est

Aux États généraux, les participants ont constaté la profondeur des besoins en logement social, en emploi, en garderies, en création de lieux de diffusion et de production artistique et en aménagement d'espaces verts. La portion de territoire, identifiée plus haut, est caractérisée par un potentiel unique de développement (terrains vacants et possibilité de recycler des bâtiments) ainsi que par une forte concentration des populations pauvres du Grand Plateau. De plus, plusieurs promoteurs de projets (communautaire, artistique ou privé) sont actifs sur le territoire et on a relevé l'importance de dégager une vision d'ensemble des actions entreprises pour le développement local, particulièrement dans le secteur Nord-Est.

Un concept global d'aménagement du secteur, mettant de l'avant des projets du milieu local qui intégrerait les besoins sociaux et économiques des populations plus démunies, constituerait une avancée importante pour le développement social et économique du Grand Plateau.

Étude réalisée par la CDEC sur le potentiel socio-économique des terrains

La CDEC a terminé une recherche sur tous les terrains et bâtiments situés dans la zone Nord-Est du Grand Plateau. Elle a produit un résumé de l'étude accompagnée de grandes orientations pour le développement de ce secteur.

¹ Depuis 1992, l'aménagement de ce secteur a fait l'objet de plusieurs interventions d'ASGP

Terrains contaminés de la Cour Papineau

Le Ministère de l'environnement n'avait toujours pas complété, au printemps dernier, la grille d'évaluation de gestion des risques, toutefois un représentant du ministère, à l'époque, nous a confirmé que le moratoire sur la construction était maintenu.

Sommet de Montréal 2002

Lors du sommet de Montréal, des délégués de l'arrondissement Plateau Mont-Royal ont fait valoir le potentiel de développement social et économique du secteur Nord-Est du Grand Plateau. Cette zone a été retenue pour faire l'objet d'un plan de développement.

PERSPECTIVES 02-04

❑ Partenariat ASGP/CDEC

Planifier les étapes devant conduire à la réalisation d'un concept global d'aménagement de la zone nord-est du territoire.

❑ Plan de développement de la zone nord-est du Grand Plateau

Relancer la Ville de Montréal et l'arrondissement pour la réalisation d'un plan de développement. ASGP, la CDEC et d'autres acteurs du milieu se consulteront pour adopter une formule de concertation appropriée pour mener à bien ce dossier.

❑ Concept d'aménagement de la zone nord-est

S'approprier l'étude sur le potentiel socio-économique des terrains de la zone Nord-Est du Grand Plateau et approfondir la réflexion sur les orientations de développement des secteurs identifiés.

Organiser une conférence sur des expériences de développement pratiquées dans d'autres quartiers de Montréal et possiblement aux Etats-Unis (empowerment).

Étudier différents modèles de consultation.

QUALITÉ DE VIE

Lors des États généraux, on a procédé à une mise en commun autour de 17 mesures traitant des thèmes de l'itinérance, de la sécurité alimentaire, des besoins des jeunes, du soutien aux familles, des réseaux d'entraide et du micro-crédit.

Validation du plan préliminaire d'action par les tables sectorielles du Grand Plateau

La session de travail a permis de valider certaines mesures, d'en questionner d'autres, d'échanger sur les différentes problématiques et finalement, de mieux concevoir les liens entre elles.

Pour compléter le plan d'action QUALITÉ DE VIE, les problématiques des personnes âgées et des communautés culturelles doivent être plus développées. Il faut aussi renforcer la participation des groupes familles à la mise en œuvre des États généraux, peu de groupes ayant participé à la journée du 1^{er} décembre 01. Chacune des recommandations retenues a fait l'objet d'une mise à jour des actions entreprises et des perspectives ont été dégagées pour la rentrée de septembre 02.

Sécurité alimentaire

Le comité de coordination d'Approche locale sur la faim a été rencontré par la coordonnatrice d'ASGP afin de procéder à la transition du dossier vers la structure organisationnelle d'ASGP. Les responsables d'Approche locale se joindront au comité d'ASGP.

La présidente et la coordonnatrice d'ASGP ont ensuite rencontré la responsable du programme sécurité alimentaire à la Direction de la Santé publique, Régie régionale, pour officialiser le transfert.

PERSPECTIVES 02-04

☐ Engager un organisateur communautaire pour le dossier sécurité alimentaire

Faire une demande de subvention à la Direction de la santé publique.

L'organisateur communautaire terminera les mandats d'Approche locale sur la faim et mettra en œuvre les recommandations des États généraux sur la sécurité alimentaire.

❑ **Poursuivre la collaboration avec les tables sectorielles**

Organiser des rencontres avec les représentants des tables pour l'avancement des travaux du plan d'action.

Participer à une réunion de chacune des tables sectorielles pour faire le compte-rendu de la mise en œuvre des États généraux.

❑ **Mettre en place rapidement une stratégie d'information et de communication**

Cette action est considérée comme prioritaire par les représentants des tables sectorielles. et cible les intervenants locaux afin qu'ils soient en mesure de suivre et de participer à l'évolution des dossiers.

VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE

Assemblée publique sur les élections municipales, octobre 2001

Organiser un débat public avec les candidats locaux
Sensibiliser et informer sur des thématiques locale ciblées
Obtenir des engagements clairs des candidats

Cette assemblée a été organisée conjointement avec le groupe de citoyens <Rues pour tous>. Deux sujets principaux ont été débattus, soit le développement du logement social et l'apaisement de la circulation automobile.

Un des retombées positives est la collaboration avec Rue pour tous, un groupe de citoyens actif dans le Plateau Mont-Royal. L'organisation (contenu et logistique) a été définie par les représentants des deux organisations. Côté sensibilisation et information, ASGP a diffusé un document sur les thèmes de la soirée à la soixantaine de citoyens présents. Les médias locaux ont couvert la soirée.

Sommet de l'arrondissement Plateau Mont-Royal

Plate-forme endossée par différents acteurs locaux

Préalablement au sommet, ASGP a proposé à la CDEC de préparer conjointement un document qui serait déposé au Sommet de l'arrondissement, reprenant les dossiers locaux d'envergure qui relèvent plus particulièrement des champs de compétences et des pouvoirs de l'arrondissement et de la Ville de Montréal. Huit représentants de divers réseaux (affaires, citoyens, artistes, CLSC, groupes communautaires) ont joint la démarche et une plate-forme commune a été déposée au sommet de l'arrondissement. Voir –Les signataires de la plate-forme

Participation au sommet de l'arrondissement Plateau Mont-Royal

Le bureau d'arrondissement a inclus dans ses travaux de préparation, les documents des États généraux. ASGP a aussi soumis des revendications défendues par la Coordination du mouvement communautaire montréalais (ex. contre toute tarification de l'eau, le maintien de l'accessibilité et de la gratuité des services etc).

Le Conseil d'arrondissement a adopté une formule qui ciblait des partenaires locaux pour la participation au sommet local. Deux représentants d'ASGP et une dizaine de membres ont été officiellement invités. Au nombre des délégués de l'arrondissement Plateau Mont-Royal au Sommet de Montréal, se sont retrouvés trois membres d'ASGP

PERSPECTIVES 02-04

- Organiser une rencontre avec la direction de l'arrondissement et du service local en développement social pour établir la collaboration avec la table de concertation communautaire.**
- Participer aux séances du Conseil d'arrondissement**
- En collaboration avec la CDEC, faire le suivi des sommets de l'arrondissement et de Montréal**

MICRO-CRÉDIT

Résultats escomptés

Démarrer un projet pilote sur le micro-crédit, moyen concret pour répondre aux besoins de petits prêts à la consommation des populations plus démunies résidant sur le territoire.

Implantation du projet <Prêt du quartier>

ASGP est impliqué au comité de coordination du projet expérimental <Prêt du quartier>, piloté par l'organisme Option consommateur. Le comité a amassé 50,000\$ pour le fonds. De longues négociations se sont déroulées entre la coordination du projet et la Fédération des Caisses Populaires Desjardins. La principale mésentente se situait sur les modalités de prêt, où se sont confrontées deux approches différentes. Finalement, le comité a pu maintenir les conditions respectant l'approche inclusive et communautaire, qui était la base de départ du projet. Le processus de soumission et les critères d'admissibilité des demandes de prêt ont été finalisés. Les prêts visent à répondre à des besoins pressants et non-récurrents et se situent entre 200\$ et 800\$. Jusqu'à maintenant, une cinquantaine de personnes ont bénéficié du service de crédit.

PERSPECTIVES 02-04

- Maintenir notre participation au comité de coordination du projet <Prêt du quartier>**

CENTRES D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE

Résultats escomptés

Implanter un réseau de centres d'accès communautaire accessibles aux personnes plus démunies et fournir une formation sur les nouvelles technologies d'information et de communication.

La mise en place des Centres d'accès communautaire

Après plus d'un an d'attente, Industrie Canada confirmait, en avril dernier, l'acceptation des projets PAC. Le réseau est sous la responsabilité de l'organisme Communautaire en partenariat avec ASGP, le Centre de services communautaires du Monastère, la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal et le Réso du Sud-ouest. ASGP siège au comité de coordination des Centres d'accès et dix organismes communautaires du Grand Plateau sont dans le réseau. Le Centre de services communautaires sera l'employeur des animateurs.

Au 30 juin 02 :

Terminé : l'évaluation des besoins en installation technique de chacun des groupes.

Terminé : la répartition budgétaire pour l'animation et l'achat d'équipement.

En cours : l'installation des équipements dans les organismes

En processus : l'embauche des animateurs et formateurs pour le réseau.

PERSPECTIVES 02-04

- Siéger au comité de coordination du réseau des Centres d'accès communautaire**
- Organiser des rencontres du réseau Grand Plateau et répondre aux besoins des groupes en termes d'information et d'animation de vie de milieu.**
- Explorer la possibilité, avec le Centre de lecture et d'écriture déjà en réseau avec les groupes alpha du Québec, de développer des projets communs, au niveau local.**